ART. 55 N° II-2288

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º II-2288

présenté par M. Giraud

ARTICLE 55

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 49 :

« C. – Les modifications de l'article 244 *quater* W du code général des impôts résultant des 1°... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.